

Installation du Conseil communautaire
Jeudi 24 avril 2014 à Tréméven
Discours de Sébastien Miossec, Président de la Cocopaq

Mesdames, messieurs les conseillers communautaires,
Monsieur le Député, cher Gilbert,
Mesdames, messieurs,

C'est avec une réelle émotion que je prends la parole devant vous tous, nombreux, avec la responsabilité, désormais, de mener nos débats et notre travail collectif pour les six prochaines années. Je remercie les conseillers communautaires qui m'ont apporté leur soutien. Je salue également ceux qui ont fait un autre choix. Tous ensemble, quelques soient nos sensibilités, nous avons la responsabilité collective de gérer dans le dialogue et le respect notre belle intercommunalité.

Nous sommes tous issus d'un nouveau mode de scrutin. Nos concitoyens nous ont désigné directement au travers de leur bulletin de vote, ce qui donne à chacun d'entre nous une légitimité indiscutable. Peut-être l'avenir verra-t-il naître d'autres évolutions des modalités d'élection. Nous ne pouvons en tout cas que souhaiter qu'un lien encore plus direct entre citoyens et élus intercommunaux soit confirmé.

Nous prenons la suite de nombreux élus qui depuis plus de 20 ans ont participé à façonner notre Communauté. Je salue notamment ceux qui m'ont précédé à cette responsabilité de Président : Guy Savin et Yvon Le Bris qui sont présents parmi le public et Georges Dauphin qui est malheureusement excusé pour raisons de santé. Merci à vous trois d'être à mes côtés, à nos côtés, pour veiller et conseiller autant que de besoin.

Je salue également Michaël Quernez qui a présidé notre assemblée il y a quelques années et qui fait son retour parmi nous, en tant que Maire de notre ville centre. Nous connaissons tous l'intérêt que tu portes pour notre Communauté de communes que tu as présidée avec passion pendant plus de six ans. Je sais pouvoir compter sur les relations de confiance que nous avons su nouer pour œuvrer, à mes côtés, au développement de notre territoire.

Je salue également amicalement Nicolas Morvan. C'est une lourde responsabilité que de te succéder tant tu t'es engagé avec compétence et énergie au service de notre beau Pays de Quimperlé et de ses habitants. Tu as su donner à notre travail collectif un cap clair et d'avenir afin de permettre à notre territoire de répondre aux enjeux qui se posent et se poseront à nous. Ce travail, tu l'as mené en associant largement autour de toi tous les acteurs du territoire, notamment les élus, quelques soient leur sensibilité politique, comme le prouve la pluralité de l'exécutif qui t'a accompagné six années durant.

De nombreuses réalisations ont ponctué le mandat qui a été le tien et celui des 11 vice-présidents qui t'entouraient et des 102 autres délégués communautaires, titulaires et suppléants, qui ont participé à nos délibérations. Je pense notamment à des dossiers sur lesquels tu t'es pleinement engagé, comme la mobilité de chacun, la structuration de notre politique touristique, l'intégration plus forte des enjeux du

développement durable, la mise en place d'une stratégie de développement économique ou l'arrivée prochaine de la fibre optique sur notre territoire, en veillant notamment à la juste répartition de celle-ci, entre urbanité et ruralité, comme cela s'est également concrétisé avec la création de fonds de concours au bénéfice des communes. Je ne peux oublier non plus ton implication en faveur de la promotion de la culture bretonne, et tu sais à quel point j'y suis attaché.

Je me fais ce soir le porte parole de nombre d'entre nous pour te remercier pour ces réalisations et pour l'ensemble de ton action, que tu ne manqueras pas de prolonger en siégeant toujours au sein de notre assemblée. Comme avec Michaël, Yvon, Georges ou Guy, je sais pouvoir compter sur ton engagement pour notre territoire et ton appui pour poursuivre un développement harmonieux du Pays de Quimperlé.

Car c'est notre défi collectif. Comment pouvons-nous contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants du Pays de Quimperlé ? Quels services ou équipements leurs seraient utiles ? Qui doit les mettre en œuvre : les communes ou la Cocopaq ? Comment intégrons-nous le contexte institutionnel et financier dans nos projets ? Telles sont quelques questions que nous avons à nous poser pour bâtir ensemble notre feuille de route pour les six prochaines années.

Celle-ci sera à construire par une réflexion dans laquelle chaque commune a sa place, où chaque élu devra apporter sa pierre à l'édifice. Avec les vice-présidents qui m'entoureront, avec le Comité des Maires, avec l'ensemble du Conseil communautaire et des élus membres des commissions, nous avons à faire fructifier tout ce qui a été réalisé et à préparer notre pays de Quimperlé aux enjeux et défis de demain. C'est en tout cas l'esprit dans lequel je souhaite travailler.

Je proposerai donc tout à l'heure que douze vice-présidents m'accompagnent, afin de tenir compte de l'accroissement de l'activité de notre intercommunalité et des compétences nouvelles qui sont les nôtres. Cet exécutif communautaire, je l'ai bâti ouvert et représentatif de notre territoire dans sa diversité. Je souhaite qu'il recueille un maximum de nos suffrages, gage d'une dynamique positive au service de notre Pays de Quimperlé.

Aux côtés des vice-présidents, le Comité des Maires, qui avait été institué au début du mandat précédent, a un rôle très important à jouer. Il sera le lieu où nos seize communes décideront ensemble des orientations de notre territoire. Chaque commune sera ainsi pleinement associée au travail collectif, sans exclusive.

La ville-centre a un rôle tout particulier à jouer, car c'est autour d'elle qu'est construit notre territoire. Elle en est la locomotive et participe pleinement à notre identité. Elle constitue également un pôle d'emploi majeur et un lieu de vie et de rencontre pour de nombreux habitants de nos communes. Je souhaite donc que l'on retrouve une relation de confiance et positive entre Quimperlé et sa Communauté de communes. Nous prendrons le temps dans les prochaines semaines d'y réfléchir sans tabou, pour éclaircir les points qui ont pu faire divergence dans le passé. Je sais pouvoir compter sur la nouvelle équipe élue il y a trois semaines ainsi que sur l'ensemble des représentants quimperlois au sein de notre assemblée.

Mais je n'oublie pas que notre pays n'avancera que si l'ensemble du territoire avance d'un même élan. Nos seize communes doivent donc porter et partager le projet collectif que nous allons bâtir, pour un développement équilibré de l'ensemble du Pays de Quimperlé.

Je souhaite toutefois préciser que si je tiens à cette dynamique collective et à ce dialogue permanent et respectueux, je suis aussi le garant que notre Communauté de communes ne reste pas enlisée dans un « consensus mou » qui ne nous permettrait pas de répondre aux enjeux d'avenir.

Pour imaginer mon propos, je souhaite donc que le Comité des Maires soit à mes côtés pour écrire la belle et forte partition que serait notre projet communautaire. Les vice-présidents seraient quant à eux les musiciens qui apporteraient les arrangements aux morceaux et qui les mettraient en musique au bénéfice de notre Pays de Quimperlé.

Nous devons également nous inscrire dans un cadre qui dépasse notre territoire, en regardant les territoires qui nous entourent et avec qui nos relations sont à conforter, préciser et développer selon les besoins et ambitions partagées. La Cocopaq est, rappelons-le, la deuxième Communauté de communes de Bretagne en population.

Nous sommes un territoire stratégique dans le Pays de Cornouaille dont nous sommes la porte d'entrée et la figure de proue. Avec l'agglomération de Concarneau Cornouaille comme avec Quimper Communauté, nous avons des projets en commun et d'autres à faire grandir ensemble.

À l'est, nous devons également nouer des liens plus forts avec Lorient Agglomération, comme avec le Pays du Roi Morvan. Nous sommes intimement liés avec notre voisine lorientaise comme le prouve les nombreux habitants de nos deux territoires qui vivent, étudient et travaillent dans l'un ou l'autre. Des passerelles sont donc à renforcer ou à construire, au bénéfice de tous.

Dans ces relations avec nos voisins comme avec l'ensemble des acteurs du Finistère et de Bretagne, le contexte institutionnel en pleine évolution va bouleverser nos repères. Quelles nouvelles compétences pourraient être dévolues aux Communautés de communes à l'avenir ? Quels sont les impacts possibles d'une architecture territoriale qui verrait peut-être une répartition des compétences de la collectivité départementale ? Quelle place aurons-nous dans la future Conférence territoriale de l'action publique qui doit permettre de coordonner l'action publique des collectivités bretonnes ?

Quels sont également les moyens dont nous disposerons à l'avenir pour mener nos actions ? Quels moyens financiers, humains et techniques pouvons-nous mettre en commun pour améliorer les services apportés à nos concitoyens et les investissements que nous mettons en œuvre sur notre territoire ? Je pense notamment à un soutien à l'ingénierie pour nos communes les plus modestes. Ce qui est sûr, c'est que ce sont avant tout nos intelligences qu'il faut mutualiser au service de l'intérêt général.

Je saurai enfin poursuivre le travail engagé pour que la Communauté de communes du Pays de Quimperlé devienne une Communauté d'agglomération. Nous le sommes déjà quasiment dans les faits mais pas d'un point de vue administratif, ce qui

pénalise notamment les dotations que nous verse l'Etat.

De beaux et nombreux défis se présentent donc à nous et je compte sur nos habitudes de travail pour que l'on trouve les réponses adaptées à ces derniers.

Mesdames, messieurs,

Je le rappelais en début de cette intervention, notre Communauté de communes a désormais plus de 20 ans. Même si elle ne cessera d'évoluer pour s'adapter à son contexte, elle est désormais « adulte » et incontournable dans le quotidien de nos concitoyens.

Pourtant, nous avons tous perçu les doutes, voire les incompréhensions de nos concitoyens sur ce qu'elle constitue pour eux et sur la place qu'elle prend au quotidien dans l'action publique locale. Dans un contexte général de crise de confiance en la politique, je souhaite que nous engagions collectivement une profonde réflexion sur les actions à mener pour faire partager l'enthousiasme et la confiance qui sont les nôtres en la pertinence et en la qualité du travail réalisé par la Cocopaq, tant par les élus que par les agents publics qui la servent.

Cela passera à mon sens par une plus grande pédagogie de l'action et par une relation plus étroite entre les 53 élus communautaires et nos 299 collègues élus municipaux qui ne siègent pas dans notre assemblée. Je souhaite donc par exemple que mes vice-présidents et moi-même puissions à l'avenir nous rendre très régulièrement dans les Conseils municipaux pour informer, échanger et débattre de l'action communautaire. Plusieurs fois par an, nos Conseils municipaux seraient donc l'occasion de partager bien au delà de notre assemblée l'ensemble de notre travail. D'autres actions seront à développer et à imaginer et je compte sur vos propositions, comme celles des équipes de la Communauté.

Je salue d'ailleurs les agents de la Cocopaq qui œuvrent quotidiennement et avec grand professionnalisme au service des habitants du Pays de Quimperlé. Je sais pouvoir compter sur leur engagement pour mettre en œuvre les décisions qui seront prises au sein de notre assemblée. Je prendrais bien entendu le temps de les rencontrer dans les prochaines semaines.

Mesdames, messieurs,

Il y a 100 ans, un homme nous quittait : Jean Jaures. Celui-ci disait que « *L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir* ». Je sais tout l'espoir porté par tous les élus qui nous ont précédés, mais surtout l'espoir que les habitants du Pays de Quimperlé portent en nous aujourd'hui. Je souhaite leur dire une chose : je sais la tâche qui est la mienne. Je l'accepte avec humilité et fierté, avec une seule ambition : poursuivre la construction d'un territoire solidaire, entre terre et mer.

Mersi bras d'an holl.